

Délibération n° 2019-03

**Point de l'ordre du jour : 3**

**Objet :** Départements d'Enseignement et de Recherche (DER) : définition réglementaire et trajectoire de déploiement

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay ;

Vu le règlement intérieur de l'ENS Paris-Saclay.

**Vote unique :**

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la modification des articles du règlement intérieur relative aux départements d'enseignement et de recherche telle que présentée dans le document annexé à la présente délibération.

**Nombres de votants :** 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Cachan, le 21/06/2019

Pour extrait conforme,  
Le Président du conseil scientifique  
de l'École normale supérieure Paris-Saclay

Patrice AKNIN



*Pièce jointe :* Document Département d'Enseignement et de Recherche (DER)

**Classée au registre des délibérations sous la référence :**  
CS - 21.06.2019 - D.2019-03

**Publiée sur le site intranet de l'ENS Paris-Saclay le :**